

Au cours de la dernière année...le Haut-commissaire a pris un certain nombre d'initiatives utiles et efficaces pour tenter de régler la situation de divers groupes de réfugiés. Nous pouvons être particulièrement fiers des activités du HCR au Bangladesh et du rapatriement de près de 200 000 réfugiés en Birmanie. Je songe également au coparrainage par le Haut-commissariat de la Conférence d'Arusha, organisée pour étudier l'énorme problème des réfugiés en Afrique. Les recommandations de cette conférence, entérinées par le sommet de l'OUA tenu à Monrovia, auront une incidence très directe et pratique sur le statut juridique des réfugiés en Afrique et, en réaffirmant les principes fondamentaux de l'asile et du non-refoulement, serviront d'exemple admirable aux autres régions. Le Canada espère que les principes d'Arusha seront acceptés par le plus grand nombre de pays possible. En outre...l'adoption des recommandations d'Arusha par les États membres de l'OUA souligne à mon avis l'utilité et l'efficacité d'une adhésion plus générale aux grands actes internationaux visant les réfugiés. Afin de faciliter le rôle capital de protecteur joué par le Haut-commissariat et d'en accroître l'efficacité, le Canada invite instamment tous les membres du Comité exécutif à donner l'exemple à la communauté internationale en adhérant à la Convention et au Protocole et en encourageant les autres pays à ce faire.

Il est déplorable de constater aujourd'hui de par le monde le nombre toujours grandissant d'événements si graves et si complexes qu'ils poussent des populations entières à fuir leur pays. Afin de relever cet énorme défi, nous devons tous apporter, activement et concrètement, notre plein appui au Haut-commissaire et faire de notre mieux afin de renforcer les efforts déployés par son personnel pour répondre à ces pressions croissantes. Les nouveaux problèmes posés par les réfugiés et l'énorme augmentation du budget qu'ils ont entraînée rendent d'autant plus nécessaire la tenue par le Haut-commissaire de consultations actives et permanentes, tant avec son Comité exécutif qu'avec les grands organismes internationaux qui lui apportent leur concours. Le Canada a constaté avec satisfaction l'institution par le Haut-commissaire de consultations plus fréquentes avec le Comité exécutif dans l'intervalle des sessions d'octobre, de même que la tenue de réunions fructueuses au niveau des représentants permanents en janvier et en juin derniers. Étant en faveur d'une concertation encore plus fréquente et plus officielle, surtout en ce qui a trait aux questions d'ordre administratif et financier, nous considérons que la création d'un sous-comité de la gestion et des finances serait des plus utiles à cet égard.

Au cours des douze derniers mois, nous avons tous été à la fois bouleversés par l'affligeant exode des peuples d'Indochine et préoccupés par le lourd fardeau social, politique et économique que cet état de choses impose aux pays voisins de premier accueil. En conséquence, depuis les consultations convoquées par le Haut-commissaire en décembre dernier, le Canada a décuplé son programme de réinstallation des réfugiés indochinois, se fixant comme nouvel objectif d'accueillir jusqu'à 50 000 d'entre eux au Canada dans le courant de 1979-1980. Je suis heureux d'annoncer ici que les Canadiens ont répondu à l'appel de façon très encourageante, voire exceptionnelle. Grâce à leur grande générosité, la réinstallation de plus de 44 000 réfugiés était assurée dès la fin de septembre. Près de 15 000 réfugiés indochinois sont déjà arrivés au Canada depuis le début de l'année. Ce résultat n'aurait pas été possible sans la collaboration d'un grand nombre d'organismes bénévoles canadiens, de